



Notice sur Jules DESTRÉE

MEMBRE DE L'ACADEMIE

*Né à Marcinelle, le 21 août 1868,
décédé à Bruxelles le 2 janvier 1936.*

Quand, oublieux des divergences inévitables pouvant exister, on se représente une personnalité dans ce brusque effacement qu'est un décès et que l'on voit, à travers le mystérieux prestige de la Mort, la vie d'un homme tel que Jules Destrée, on regrette de ne l'avoir pas connu davantage. C'est surtout quand on se penche sur la vie du disparu pour en remémorer les idées et les actes et chercher à en comprendre le sens, essayant d'ainsi mieux la connaître, qu'on s'aperçoit combien, de leur vivant, on connaît peu ou mal ses contemporains. Cela peut s'appliquer généralement aux hommes publics, aux hommes de parti, dont les opinions ont forcé-ment à subir le contre-coup d'opinions contraires.

Jules Destrée, à cause, précisément, du rôle public qu'il joua, n'a pas échappé aux critiques, ni même aux calomnies. Les opinions artistiques, comme les opinions politiques ou religieuses, peuvent aussi, quand elles sont sincères, dégénérer quelque peu en une sorte de fanatisme. De là proviennent ces haines entre artistes, entre écrivains, comme celles qui existent entre hom-

Annuaire de l'Académie.

mes de parti. Et puisque aujourd'hui les idées, les théories, les mentalités se heurtent avec violence et que le conflit esthétique est rendu, lui aussi, de plus en plus âpre, l'antinomie des personnalités fait que l'on ne voit souvent que les défauts des uns et des autres, sans vouloir en voir les qualités.

N'ayant point connu assez personnellement Jules Destrée, ne connaissant qu'imparfaitement le fond réel de sa psychologie, je ne sais si je suis bien qualifié pour en parler avec l'autorité et la connaissance nécessaires. J'ai accepté d'écrire la présente Notice avec le sentiment du devoir que l'on doit à un Confrère aussi éminent et, en même temps, pour avoir l'occasion de rendre hommage à sa mémoire, en toute indépendance d'esprit. Tout compte fait, peut-être vaut-il mieux pour moi de n'avoir pas compté parmi ses amis intimes, de ne l'avoir approché que rarement, malgré les sympathies que je ressentais pour sa personnalité un peu spéciale. Je m'en sens d'autant plus libre pour parler de Jules Destrée sans laudatisme, comme sans parti pris.

Déjà, de son vivant, ses nombreux amis politiques, ceux du barreau et de la littérature, eurent l'occasion d'exprimer, sur le mode dithyrambique qui convient en des circonstances solennelles, leur admiration émue pour mettre en évidence les seules qualités de l'homme politique, de l'avocat, de l'écrivain. C'est un juste éloge fait par tous ceux qui ont su apprécier l'Intellectuel et l'homme d'action qu'il ne cessa

Notice sur Jules Destrée.

d'être. Et de même, dès l'annonce de sa mort, ses panégyristes nécrologues sentirent qu'une belle et noble figure belge venait de disparaître, après une longue vie consacrée à la Justice et à la Beauté, dans la plus large, la plus lumineuse liberté d'âme et d'esprit qui soit.

Tous se sont accordés pour dire combien son âme d'Artiste a dominé ses activités diverses. C'est en effet en artiste surtout qu'il abordait les différents problèmes politiques, sociaux et intellectuels. C'est peut-être en cela que l'on peut mieux découvrir le secret de sa vie spirituelle. N'est-ce point d'ailleurs le sens de l'Art qui allume dans la conscience intellectuelle de l'homme cette lumière intérieure qu'est l'Intuition ?

Jules Destrée était un grand intuitif, si l'on peut en juger d'après ses écrits, ses paroles, ses actes, et si l'on cherche à en déterminer le sens caché, car chaque individualité est un mystère.

Qui donc peut dire exactement quels sont les facteurs complexes, invisibles et inconnus qui agissent dans la partie transcendante de notre être subconscient et qui déterminent les caractéristiques de la destinée d'un homme supérieur? Pourquoi telle personnalité reste-t-elle comme enfermée dans les limites d'une vocation déterminée; pourquoi telle autre a-t-elle la faculté de se mouvoir plus librement dans le cercle plus vaste de capacités multiples, lui permettant de vibrer mieux avec les courants lumineux de la pensée universelle? On croit, en général, avoir tout dit quand on met cela sur le compte d'une

Annuaire de l'Académie.

ample culture. Mais la culture n'est jamais que le moyen. Tout consiste à savoir quelle direction l'individu imprime à ses capacités culturelles, c'est-à-dire quel but la conscience individuelle lui assigne.

Plus l'individualité est forte, plus la personnalité est multiple, plus il devient difficile d'en démêler les arcanes intérieurs.

*
**

Incontestablement, le nom de Jules Destrée brille d'un éclat particulier dans les nombreux domaines où il lui fut donné d'exercer ses vibrantes activités.

Que ce soit dans celui de la politique, du barreau, de la littérature, dans celui des beaux-arts ou du journalisme, toujours il sut y apporter la marque de sa forte personnalité, je veux dire de sa large intellectualité de poète et d'artiste.

Je dois forcément limiter la présente Notice à Jules Destrée, homme d'Art. Je n'ai pas à pénétrer davantage dans la psychologie spéciale de l'avocat, de l'orateur, du politicien, du littérateur, mais seulement celle se rapportant à sa vie esthétique, celle qui d'ailleurs constitue la base profonde de sa personnalité peu banale. Cet homme de cœur et de pensée était en effet avant tout un homme d'Art. Il est entré dans l'arène de la politique, non pas en politicien professionnel, mais en artiste dont la sensibilité s'est émue devant le spectacle du drame social, comme ce fut le cas du comte Tolstoï et de beaucoup d'écri-

Notice sur Jules Destrée.

vains de sa génération. C'est assurément l'Artiste en lui qui constitua le centre de gravité de cette âme d'élite.

Aussi sa place était-elle tout indiquée au sein de la Classe des Beaux-Arts. On pourrait même s'étonner de ce que son élection de membre de notre Classe fût plutôt tardive. C'est seulement en 1920 qu'il vint s'asseoir à nos côtés, pour assister assidûment à nos séances, et qu'il se vit occuper la place de Directeur de la Classe en 1932.

Nous aimions d'ailleurs à le voir parmi nous, tant sa silhouette caractéristique évoquait ce je ne sais quoi de las de toute une vie qu'on savait avoir été une lutte ardente pour des causes multiples.

Lui-même se trouvait quelque peu étonné de se voir devenu académicien. « Et dire que j'en suis ! » me dit-il un jour, avec un accent de finesse ironique. Ce à quoi je m'empressai de répondre que nous sommes tous un peu étonnés d'en être, d'autant plus que nous finissons toujours par nous rendre compte que rien n'est moins « académique » que notre Académie...

En réalité, il était satisfait d'être parmi nous.

Un homme de sa valeur devait nécessairement comprendre que les Académies sont des institutions qui ornent la vie d'une nation civilisée, parce que l'Etat se doit d'honorer une élite composée de savants et d'artistes.

On peut dire qu'en faisant à Jules Destrée l'honneur de l'appeler dans son sein, la Classe des Beaux-Arts s'est honorée elle-même. C'est qu'elle

Annuaire de l'Académie.

a compris qu'il n'était pas un homme politique, un homme de parti comme tant d'autres. Elle savait qu'en Jules Destrée brûlait une flamme plus pure, plus haute : la flamme de l'Art. En effet, il ne fut pas un avocat, comme le sont la grande majorité des avocats; il ne fut pas un littérateur, comme tant d'autres littérateurs; il ne fut pas un Député comme le sont la plupart. Il a été quelque chose de plus, bien qu'il possédât toutes les qualités qui firent de lui une des lumières du Barreau et du Parlement. Ce qui le distinguait des autres personnalités, c'est qu'il avait en même temps le don exceptionnel de l'Art.

De tels hommes sont plutôt rares. Ils le deviennent de plus en plus, semble-t-il, parce que la matérialité immédiate de la vie actuelle pèse chaque jour davantage, avec une rigueur implacable, au milieu du tourbillon des complications sociales du monde moderne, sur la conscience désespérée des individus. Des hommes tels que Destrée sont nécessaires en Belgique, où la vie intellectuelle se meut au ralenti et où les pouvoirs publics ont une tendance à oublier trop facilement les valeurs spirituelles de notre pays.

Ce qu'il y a d'émouvant dans la vie ardente et belle de Jules Destrée, c'est que jamais, malgré la multiplicité de ses occupations de juriste et d'homme public, il n'a abandonné un seul instant sa ferveur pour l'Art.

C'est qu'en réalité il n'était pas, comme certains ont pu le croire, un simple dilettante, un de ces amateurs qui ne trouvent qu'une jouis-

Notice sur Jules Destrée.

sance égoïste superficielle dans les œuvres d'autrui et qui collectionnent des œuvres d'art afin de pouvoir, le cas échéant, en spéculer.

Jules Destrée était véritablement et intellectuellement artiste dans le sens le meilleur. Il ne cessa pas un seul instant de l'être en parfait désintéressé, même aux heures les plus mouvementées et les plus tourmentées de sa vie d'homme politique.

Sa sensibilité artistique était déjà très éveillée lorsque, jeune bourgeois rêveur aux goûts aristocratiques, jeune étudiant démocrate, jeune écrivain raffiné, jouant, comme beaucoup de jeunes intellectuels de sa génération, au Des Esseintes de Joris-Karl Huysmans et en admirateur de l'esthète génial Joséphin Péladan, il ressentit la grande pitié pour les souffrances des travailleurs des mines et des usines au cœur du Pays noir, là où il naquit et où il vivait. Il ne tarda pas à se sentir dévoré du noble besoin d'une plus grande justice sociale et se jeta, corps et âme, dans le mouvement socialiste humanitaire. Le voilà tôt tribun, meetinguiste, conférencier, plaideur, tout brûlant qu'il est de se sentir une âme de réformateur, sans pour cela renoncer à ses besoins artistiques. C'est dans l'enthousiasme de ses jeunes convictions nouvelles qu'il pense et déclare que le peuple, lui aussi, a droit aux jouissances que procure la vue des belles choses. Il va même, influencé qu'il est alors par Zola et Tolstoï, jusqu'à défendre la théorie d'un Art social, théorie en opposition directe avec celle de l'Art pour l'Art et qu'il avait

Annuaire de l'Académie.

défendue et pratiquée, comme le firent beaucoup de jeunes esthètes d'il y a quarante ans. C'est ainsi qu'il voulut accorder ses goûts artistiques personnels avec la formule plus démocratique d'un Art social. De là à tomber dans l'erreur de vouloir créer une esthétique socialiste il n'y avait qu'un pas. Son évolution psychologique, orientée vers la politique révolutionnaire du moment, influença certes son évolution esthétique, mais il était trop artiste pour ne pas comprendre que, malgré tout, l'Art gardait ses droits, et, tout en réclamant pour le peuple le droit à l'Art, Jules Destrée, à la même époque, publia une intéressante étude sur l'œuvre fantastique et supracérébrale d'Odilon Redon.

C'est d'ailleurs l'époque de la scission du Cercle *L'Essor*, présidé par le sculpteur Julien Dillens, et où se fonde le Cercle *Pour l'Art*, ainsi que celui des *Vingt*, période de lutte entre réalistes, symbolistes, impressionnistes et où Octave Maus se fait le défenseur, aussi brillant que naïf, des Seurat, des Van Gogh et autres soi-disant rénovateurs de la peinture dite « Jeune », s'efforçant de faire croire qu'ils sont les plus grands artistes de notre temps !

C'est aussi l'époque de la lutte homérique entre *La Jeune-Belgique* et *L'Art Moderne*. Influencé par le milieu où Edmond Picard trônait en grand maître en son fastueux hôtel de l'avenue de la Toison d'Or, émettant des opinions rénovatrices, aussi courageuses qu'intransigeantes, en littérature, en jurisprudence, comme en art, Jules Destrée se fait, lui aussi, aux côtés d'Octave

Notice sur Jules Destrée.

Maus, d'Edmond Picard, le défenseur de « l'Art jeune », de l'Esthétique libre.

Dans le recul des années, nous voyons mieux aujourd'hui ce que cette lutte, excellente en soi, parce qu'elle stimulait l'effort artistique du moment vers une création plus originale, a pu produire à la fois de salutaire et de néfaste. En vérité, si compréhensif que l'on puisse être envers les novations, si légitime que fût ce mouvement initial ayant pour but de libérer les artistes de l'influence amoindrissante d'un réalisme trop banal ou d'un conventionnalisme trop dogmatique, on est bien obligé de constater que les résultats en sont devenus aujourd'hui plutôt décevants, à cause qu'il a eu pour effet de faciliter le triomphe de beaucoup de médiocrités et de faire déchoir la peinture dans ce qu'il y a de plus vulgaire, de plus incohérent et de plus laid.

Et ceci tend à démontrer que, malgré tout l'amour que Jules Destrée avait pour l'Art, son jugement n'était pas toujours détaché du courant de ses idées politiques et qu'il se croyait obligé, en raison de la position qu'il avait prise dans le mouvement social, de prendre également la défense de cette production plutôt douteuse, connue, en ces dernières années, sous l'étiquette absurde « d'Art vivant ». N'a-t-il pas reconnu que l'étiquette « Art vivant » était « malheureuse », lors de l'une des discussions au sein de la Classe ?

Cependant, j'ai hâte de le dire, malgré ses prédilections avouées pour cette espèce d'Art nouveau dont nous voyons aujourd'hui trop de

Annuaire de l'Académie.

spécimens déconcertants, il ne devait pas en accepter aveuglément toutes les excentricités. Ne l'a-t-on pas entendu s'exclamer un jour devant la toile d'un de ces peintres « d'avant-garde », en ces termes, où l'on sentait comme une révolte intérieure : « Ça non ! C'est absurde ! » Il y a malheureusement, à côté de choses défendables, des productions trop absurdes dans l'Art soi-disant « vivant ». On se plaît à croire que la nature essentiellement raffinée de Jules Destrée n'a guère pu entièrement s'accommoder avec toutes, si ce n'est par une sorte de parti pris snobistique qui fait que, malgré tout, on se veut être « à la page », même si la page est quelque peu souillée. A la page, Jules Destrée le fut, certes, mais il le fut tout de même avec discernement. Pour lui, comme pour nous d'ailleurs, l'évolution des formes de l'Art est une loi, et cette loi s'accomplit tout naturellement. Toute l'histoire esthétique de l'humanité en est la preuve. Mais la loi de l'évolution ne s'écarte jamais de la logique, de l'équilibre fondamental de la vie universelle. Ce qui est éternellement vivant dans la nature et dans l'esprit de l'homme, c'est la tendance profonde, évolutive vers la Perfection. Aller à l'encontre de cette Perfection latente en tout ce qui existe, c'est aller à l'encontre du sens idéal de la vie, c'est aller à rebours du génie de l'Art.

Il est donc difficile de croire que Jules Destrée admettait toute cette production picturale malsaine de ces dernières années, mais on peut s'étonner quelque peu qu'une aussi haute intellectualité soit restée, dans le conflit esthétique

Notice sur Jules Destrée.

d'aujourd'hui, du côté de ceux qui trop brutalement ont renié le Beau dans les arts plastiques.

Que l'on veuille m'en croire, ceci n'est point dit pour diminuer la valeur de sa personnalité, mais pour mieux en indiquer le caractère assez complexe et quelque peu contradictoire.

La réserve que je crois pouvoir me permettre d'exprimer à son sujet me donne tout au moins l'occasion de montrer que l'admiration que j'éprouve pour Jules Destrée n'est pas une de ces admirations de commande. Pour ma part, j'entends rester libre et indépendant en face de sa mort, comme j'ai voulu l'être envers lui de son vivant, qu'il fût ministre ou non.

Tout en cherchant à montrer dans la présente Notice qu'il est beau de voir un homme appartenant au monde assez inesthétique de la politique active rester, quand même, un homme d'Art, conscient, toutefois, du rôle que l'esthétique peut et doit jouer dans la vie humaine, dans la vie sociale, je voudrais en même temps montrer que cet homme aimant l'Art et les Artistes, parce qu'il se sent avec eux des affinités profondes, réelles, a pu avoir cependant des goûts personnels parfois très raffinés et parfois bizarres. On peut se demander s'il n'y a pas une certaine contradiction dans le fait d'être capable de se passionner ardemment pour des maîtres de l'Art ancien, dont la technique et l'esthétique visent à la perfection de l'œuvre, et dans celui de trouver inutile, surannée, nuisible, cette perfection dans les œuvres modernes?

N'est-ce point un peu le cas de Jules Destrée

Annuaire de l'Académie.

qui, dès sa jeunesse parcourt l'Italie, s'enivrant de la beauté des œuvres du passé, visite les grands musées d'Europe, afin d'y puiser la plus grande leçon d'Art qu'un artiste, un esthète, peuvent y recevoir, mais qui, ayant ainsi pu goûter le miel le plus pur de l'esthétique humaine dans les chefs-d'œuvre des maîtres italiens, se fait, dans notre pays, le protecteur de tendances les plus diamétralement opposées de l'école contemporaine, alors qu'en même temps il publie, coup sur coup, des ouvrages sur des peintres florentins et siennois? Est-il possible d'admirer les Duccio, les Lorenzetti, les Benozzo Gozzoli au point d'écrire, comme il le fit, sur ces peintres primitifs des études de pieuse analyse? Est-ce possible aussi de vouer un véritable culte à un Roger van der Weyden, l'un des plus parfaits techniciens de la peinture du XV^e siècle, et d'encourager, d'autre part, certains artistes modernistes nous exhibant les plus pitoyables extravagances et qui ne sont que d'impuissantes négations des plus belles techniques anciennes?

Certes, tout homme d'Art peut garder pour les maîtres du passé, primitifs ou renaissants, une admiration profonde, en ayant des préférences pour des artistes modernes dont la technique est forcément différente. On ne doit pas évidemment renier les artistes de notre temps ayant une vision nouvelle des formes, des couleurs, des sons, mais on ne doit pas davantage renier les artistes du passé. On peut admirer les uns et les autres quand par leurs œuvres, anciennes ou nouvelles, on y découvre les hautes qualités qui

Notice sur Jules Destrée.

font qu'une œuvre d'art reste une des expressions du génie de la Beauté et non pas quand elles sont seulement l'affirmation outrageante du principe de la Laideur. Il faut naturellement chercher à comprendre chez un homme comme Destrée cette relative antinomie en la mettant sur le compte d'une sorte de complaisance volontaire envers tout ce qui, de près ou de loin, se rapportait à son besoin plus ou moins paradoxal de toujours vouloir être, quand même, et malgré tout, du côté des « jeunes », même s'ils se fourvoient et si leur production est de qualité inférieure. C'est là d'ailleurs une espèce de politique d'Art que pratiquent de nos jours, non sans habileté, un assez grand nombre d'écrivains et d'esthètes modernistes à outrance.

Cependant, bien que Jules Destrée sympathisât ouvertement avec les tendances de ce que l'on appelle l'Art nouveau, il n'employait jamais les procédés brutaux de dénigrement, comme le font la plupart des critiques d'Art asservis au dogme de la Laideur. Il savait apprécier, ainsi qu'il convenait, les talents véritables qui ne correspondaient pas à ses préférences et respectait dans une certaine mesure les autres tendances.

Tact ou diplomatie de sa part ? C'est, dans tous les cas, une preuve de supériorité sur beaucoup de ces petits critiques d'Art d'avant-garde qui, dans leur intransigeance aveugle, mêlent souvent à leur exclusivisme l'injustice et l'insulte.

Jules Destrée aimait trop sincèrement tous les artistes et savait, à l'occasion, faire preuve de

Annuaire de l'Académie.

tolérance et d'électisme. *Nous voulons, déclarait-il, encourager l'Art et soutenir les Artistes, mais avec le plus large électisme.*

★★

Lorsque, en 1921, on lui confie le portefeuille des Sciences et des Arts, c'est avec joie qu'on accueille la nouvelle. C'était peut-être pour la première fois qu'en Belgique on voyait un homme d'Art, un intellectuel véritable, prendre la direction du mouvement artistique du pays. Tout le désignait pour remplir cette fonction officielle délicate.

Jusqu'alors, les ministres des Beaux-Arts avaient été des hommes politiques pleins de bonne volonté, mais qui se distinguaient par une honnête incompétence en matière artistique, ayant soin de se confier le plus souvent aux suggestions de leurs fonctionnaires ou se laissant influencer par l'assaut incessant de multiples et inévitables sollicitations. On connaît le cas de l'un d'eux qui, pour échapper aux attaques continuelles d'un directeur de journal ultramontain, accordait cinq fortes commandes à la fois au fils, jeune sculpteur assez obscur, tandis qu'il essayait d'annuler un contrat de commande avec un artiste de talent, parce qu'il avait appris que celui-ci professait des convictions philosophiques contraires aux siennes!

Jules Destrée, grâce à sa culture artistique indéniable, à sa fréquentation du milieu intellectuel, grâce à sa connaissance plus réelle de la vie artistique du pays et la sympathie natu-

Notice sur Jules Destrée.

relle qu'il éprouvait pour les artistes en général, qu'il considérait d'ailleurs comme ses frères d'âmes, et dont il savait les besoins et les souffrances, comprit mieux la portée de sa mission ministérielle. Aussi, dès son installation officielle dans les bureaux de la rue de la Loi, se rendit-il compte qu'il aurait des difficultés à vaincre et que certaines hostilités, de la part des fonctionnaires, heurteraient sa volonté de ne pas subir la leur. Il ne tarda pas à entrer en conflit avec un directeur général qui, jusqu'alors, avait exercé une influence un peu trop autoritaire et qui, il faut bien le dire, malgré ses qualités, n'avait pas la sympathie des artistes, qu'il savait parfois trop rudement traiter de haut.

Ceux qui étaient bien placés pour voir de près le Jules Destrée ministériel ne tarissent pas d'éloges. Ils louent sans réserve certaines de ses innovations, réformes et initiatives. Les idées qu'il défendit, soit au Parlement, soit à l'Institut international de Coopération Intellectuelle, il a évidemment tenu à les réaliser dans la mesure du possible. A l'instar de ce qui fut fait en France, il fit voter la loi sur « le Droit de suite » et prolongea de dix ans le droit d'auteur pour les œuvres non encore tombées dans le domaine public au premier jour de guerre. Ce sont évidemment des lois ayant une portée réelle. Elles sont dans tous les cas de nature à mettre un peu plus d'équité dans la vie des artistes, qui sont toujours restés en quelque sorte, comme on l'a si bien dit, « les enfants martyrs de la société ». La loi sur le « Droit de suite » permet la parti-

Annuaire de l'Académie.

cipation des auteurs à la plus-value acquise par une œuvre d'art. C'est une réparation faite aux artistes dont les œuvres sont achetées en vente publique et dont peuvent même bénéficier les héritiers.

Cette loi donne ainsi à l'œuvre d'art une valeur égale, morale et sociale à la fois, ce qu'on avait plus ou moins négligé de faire jusqu'ici.

Le juriste et l'artiste en Jules Destrée ne pouvaient manquer de prendre, au moyen de l'application de la loi, la défense des intérêts du monde des artistes. Il faut, certes, lui en savoir gré. Le service qu'il a rendu ainsi à la cause de l'Art, dans une société qui n'a pas encore suffisamment considéré l'artiste comme une entité sociale d'une grande valeur, est incontestable.

C'est également à lui, on le sait, que l'on doit la création de la nouvelle *Académie de Langue et de Littérature françaises de Belgique*. Cette idée germa depuis des années dans l'esprit de beaucoup de nos littérateurs. On réclama souvent une telle institution, sans que l'on y donnât suite. Il fallu l'arrivée au pouvoir de Jules Destrée pour qu'elle fût réalisée. Ce que personne n'avait osé, lui l'osa. N'appartenait-il pas lui-même à cette belle phalange d'écrivains belges qui surent provoquer une des plus rapides renaissances des Lettres dans un pays où la littérature semblait condamnée à végéter en parente pauvre. Avec la *Jeune-Belgique* de Max Waller, de Gilkin et de tant d'autres écrivains, il mena le combat en des pages de critique et de belles proses, rythmées et ciselées, selon l'écriture littéraire du moment.

Notice sur Jules Destrée.

Aussi crut-il de son devoir de rendre à la littérature belge l'honneur qu'elle mérite en donnant à celle-ci, sous la forme académique traditionnelle, la consécration de l'État. C'est d'ailleurs ce qui lui valut d'être appelé, ni plus ni moins, le « Richelieu belge ».

Mais si le ministre socialiste s'est vu comparer à l'une des figures les plus glorieuses du règne de Louis XIV pour son beau geste littéraire, on est plutôt tenté de croire que l'ombre de Colbert, ministre du Roy-Soleil, fondateur de l'institution des Concours de Rome, a dû quelque peu tressaillir en voyant, parmi les initiatives ministérielles de Jules Destrée, celle, peut-être moins heureuse, de la réforme des Concours de Rome en Belgique.

On sait combien elle fut discutée. Elle avait ses partisans et ses opposants. Ce que l'on sait peut-être moins, c'est que la Classe des Beaux-Arts fut la première à proposer des réformes. A plusieurs reprises elle adressa au Gouvernement des vœux indiquant la nécessité d'apporter des modifications sérieuses dans le but de moderniser certaines conditions réglementaires devenues désuètes et dont avaient à souffrir concurrents et lauréats. Depuis assez longtemps on discutait dans les milieux d'Art l'idée de savoir s'il fallait supprimer radicalement le Concours de Rome, ou le réorganiser. Le principal argument invoqué contre l'institution consistait à prétendre que jamais aucun lauréat Prix de Rome, ni en peinture, ni en sculpture, ni en architecture, ni en musique, n'avait pu tenir ses

Annuaire de l'Académie.

promesses. Cet argument, faut-il le dire, est historiquement faux, puisqu'il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste du Prix de Rome pour constater que parmi les noms les plus notoires de l'Art belge figurent ceux d'anciens Prix de Rome.

L'autre argument était que le travail en loge et l'imposition du sujet mettaient des entraves à la liberté de l'inspiration. Cet argument est aussi faux que le premier, car le concurrent qui a le don de l'inspiration peut manifester celle-ci tout aussi bien en loge qu'ailleurs. En général, il est aisé de se rendre compte que ceux qui invoquaient le plus d'arguments contre les Concours de Rome étaient ceux qui, précisément, échouèrent dès les premières épreuves et mettaient leur échec sur le compte de petits inconvénients qu'offrent toujours un examen ou un concours.

La vérité est qu'on donnait à ces concours une importance exagérée. Pas plus qu'ils n'ont jamais été un obstacle à la personnalité ou à la liberté de l'Art, jamais non plus ils n'ont pu être une consécration définitive d'un jeune talent, attendu qu'en réalité ces concours ne se font pas entre artistes accomplis, mais bien entre élèves.

Mais, il faut bien le dire, ce qui leur donnait en même temps une valeur morale, c'est que le travail en loge forçait l'élève concurrent de montrer l'exacte mesure de ses capacités, sans qu'aucune influence étrangère sût intervenir en le conseillant. On était pour le moins certain

Notice sur Jules Destrée.

que l'œuvre du concurrent, couronnée ou non, était le résultat direct, personnel, de valeurs momentanées. De plus, le Jury émettait son jugement en toute équité, sans être le moins du monde en contact avec les concurrents. La garantie morale des concours était parfaite, d'autant plus que les membres du Jury étaient choisis dans les différentes tendances. On pouvait donc modifier certaines conditions des concours, tout en gardant intactes les garanties nécessaires.

Aussi, s'étonna-t-on lorsqu'on apprit que le Ministre Jules Destrée, sans tenir compte des suggestions raisonnables émises par la Classe des Beaux-Arts, laquelle avait dans ses attributions l'organisation des grands concours officiels, supprima le travail en loge et établit les Jurys itinérants faisant la visite des ateliers et se trouvant ainsi en contact direct avec les concurrents. Cette réforme trop radicale eut pour effet de faire perdre au Concours de Rome sa signification véritable, en en diminuant le prestige et la valeur. En réalité, le Concours de Rome, du moins pour la peinture et la sculpture, n'existe plus. Il n'en a plus que le nom.

Il se peut bien qu'en réformant de cette manière plutôt regrettable ces concours, les intentions aient été bonnes, mais ce n'était pas une raison de supprimer ce qu'ils avaient de juste et d'utile, c'est-à-dire maintenir leur niveau d'art et ne pas les livrer à toutes les fantaisies de soi-disant originalités médiocres telles qu'on en a vu présenter par certains lauréats de ce nouveau régime, qui donne autant de valeur

Annuaire de l'Académie.

esthétique à une nature-morte qu'à la composition de figures !

N'insistons pas davantage. Il ne s'agit point de rendre Jules Destrée entièrement responsable de l'erreur commise, puisqu'en vérité, au moment où il prit possession de son portefeuille au Département des Sciences et des Arts, d'autres que lui avaient déjà, au ministère, préparé la débâcle du Concours de Rome.

Bornons-nous à souhaiter qu'un ministre futur, mieux inspiré, soucieux d'apporter des réformes, lui aussi, dans l'administration des Beaux-Arts, songe à rétablir tout ce qui constituait la valeur morale et artistique de ce concours, qui aurait dû rester ce qu'il était : le couronnement de l'enseignement des académies des Beaux-Arts, enseignement trop étourdiment discrédité par ceux qui conduisent les arts plastiques à une véritable décadence.

★★

Certes, Jules Destrée n'a point caché ses préférences pour ce que l'on appelle aujourd'hui « l'Art jeune ». C'était assurément son droit. Mais un ministre doit pouvoir, semble-t-il, ne pas trop se baser sur ses goûts personnels. L'Art, dans la diversité de ses manifestations, ne connaît pas les divisions, les exclusivismes, les modes, les classements, les tendances passagères. L'Art connaît le seul Talent dans la multiplicité des écoles. Le véritable électisme ne connaît ni « Jeunes » ni « Vieux », mais seulement la valeur réelle de l'artiste, quel que soit l'âge ou l'esthétique.

Notice sur Jules Destrée.

Quoi qu'on en dise, les artistes eux-mêmes sont moins exclusifs que ne le sont beaucoup d'écrivains d'Art, trop enclins à ne voir que le côté théorique, tandis que les artistes se basent davantage sur des considérations techniques, parce qu'ils se trouvent mieux placés pour savoir reconnaître les qualités de l'œuvre d'autrui, indépendamment de sa tendance.

Jules Destrée, on le sait, n'était pas de cet avis. Il allait même jusqu'à dire avec franchise que les artistes sont fort mauvais juges. Aussi, pour illustrer mieux sa thèse quelque peu paradoxale, a-t-il cru devoir préciser son opinion sous la forme amusante et facile d'un dialogue entre deux peintres et que l'on peut lire dans son livre : *Le Mystère quotidien*. Il y met aux prises des controversistes du monde judiciaire, philosophique et esthétique. On peut admirer dans ce livre l'aisance que met l'avocat qu'il est, habitué aux exercices de la dialectique, s'évertuant à faire croire que les artistes, étant des êtres trop personnels, sont quasi incapables d'émettre une opinion juste en matière artistique.

Ainsi débute le dialogue imaginé par Destrée :

« — C'est épatant! mon vieux, admirable !

— Allons donc ! C'est infect, au-dessous de tout. Cela n'existe pas...

A quoi je reconnus aussitôt, ajoute-t-il, deux artistes qui parlaient peinture. »

Nous ne savons pas à quelle espèce d'artistes Destrée fait ici allusion, ni devant quelle sorte de peinture ils discutent. Il n'est donc pas pos-

Annuaire de l'Académie.

sible de dire lequel des deux a tort ou raison et, par conséquent, ce dialogue ne peut avoir qu'une portée toute superficielle, inventé pour mieux servir une thèse plutôt fausse. Mais qu'importe ! Ce qui ressort clairement de ce fruste dialogue, que l'on dirait plutôt surpris entre deux rapins parlant un langage de primaires, c'est qu'il nous montre bien le fond de la pensée de Jules Destrée se faisant l'écho de ce préjugé, à savoir que les artistes ne peuvent jamais se mettre d'accord, qu'ils sont partiaux et que l'on ne doit pas leur confier la moindre ingérence dans l'organisation des Beaux-Arts !

S'il devait en être ainsi, on peut se demander ce que devient le principe de la compétence, car il deviendrait tout à fait vain de demander à des artistes professionnels de juger n'importe quoi en matière d'Art, de même qu'il serait inutile de demander à des écrivains de métier leur avis sur une œuvre littéraire, à des avocats leur opinion sur des questions de droit, ou à des hommes de science leur jugement sur un problème scientifique.

Certes, les divergences d'écoles qui existent dans le monde artistique peuvent donner lieu à des controverses passionnées. Il n'en est pas moins vrai que, malgré ces divergences, les artistes, pénétrés qu'ils sont de leur esthétique personnelle, savent se mettre d'accord devant toute œuvre où s'avère la maîtrise. Il suffit de les avoir vus, au sein des Jurys, comment, après parfois des discussions inévitables, ils se mettent d'accord pour décerner la palme à celui qui la

Notice sur Jules Destrée.

mérite, et cela en dehors de toute considération étrangère à l'Art.

On peut donc dire que Jules Destrée faisait erreur quand il discernait aux artistes, qu'il aimait malgré tout, une sorte de monopole de l'intolérance en leur déniait tout esprit d'organisation, lui qui cependant leur disait amicalement : *Unissez-vous* pour mieux défendre vos intérêts et vos droits.

C'est d'ailleurs ce qu'ils ont dû finir par réaliser. Ils se sont groupés d'abord, dès 1921, en *Fédération nationale*, puis, quelques années plus tard, ils créèrent l'*Association professionnelle des Artistes de Belgique*, aujourd'hui agissante et florissante, groupant les artistes sans la moindre distinction d'écoles ou de tendances.

La preuve est donc faite que, contrairement à ce que d'aucuns prétendent, que les artistes savent montrer un véritable esprit de tolérance et d'organisation et qu'ils pourraient être appelés, mieux que beaucoup d'autres, avocats et politiciens, à administrer les mouvements d'Art, comme cela se fait déjà dans d'autres pays.

Prétendre d'une manière absolue que les artistes sont les moins qualifiés pour conduire la vie artistique d'une nation revient à dire que les avocats sont les moins qualifiés pour organiser la vie du barreau, ou que les ingénieurs sont les moins qualifiés pour s'ingérer dans les industries. Mais, ayons hâte de l'ajouter, cette opinion défavorable qu'avait Jules Destrée sur l'inaptitude des artistes à s'organiser, à cause de leur personnalisme, n'avait dans son esprit

Annuaire de l'Académie.

rien de désobligeant pour eux. S'il leur reprochait une imprévoyance congénitale, c'est qu'il comprenait, mieux que les petits mécènes occasionnels, combien il est nécessaire de leur venir en aide d'une manière positive en réclamant cet aide à l'État même, le seul Mécène qui peut et doit veiller efficacement au sort de ceux qui vouent leur vie à l'Art.

N'est-ce pas le député Destrée qui a défendu au Parlement belge l'idée de la création d'une « Caisse nationale des Beaux-Arts? » On sait trop combien est insuffisant pour un pays d'Art comme l'est la Belgique le budget des Beaux-Arts. La vitalité productrice de l'école belge est grande. Malheureusement, les encouragements officiels sont minimes, la valeur sociologique des Arts n'étant pas encore suffisamment comprise et reconnue par la plupart des hommes de gouvernement.

Aussi la généreuse proposition de Destrée ne fut-elle guère écoutée. Lui-même s'en plaignit dans un des articles hebdomadaires du journal *Le Soir*, dans les termes suivants : *J'avais espéré que notre Gouvernement aurait accordé à ce projet de la création d'une Caisse nationale des Beaux-Arts, sinon son appui, tout au moins son patronage bienveillant; il n'en a rien été. Et il ajoutait, non sans mélancolie : Malgré tous mes efforts, le Gouvernement, la Chambre et même l'opinion en général sont indifférents aux questions artistiques. C'est même là un phénomène assez déconcertant.*

Sous la plume d'un ancien ministre des Beaux-

Notice sur Jules Destrée.

Arts, ces paroles sont particulièrement significatives. Elles ne sont, hélas ! que trop vraies.

Cette indifférence des pouvoirs publics en général aux questions touchant à l'Art, Jules Destrée ne pouvait naturellement l'admettre. Etant ministre, limité par l'insuffisance de son budget, il a souffert de n'avoir pas eu à sa disposition les moyens matériels suffisants pour apporter à la vie artistique du pays une contribution financière plus conforme à la nature de ses activités, le Département des Beaux-Arts étant de tous les départements celui dont le budget est le plus dérisoire.

Assurément, s'il y avait sur les bancs de la Chambre et dans les bureaux du ministère un nombre plus grand d'hommes comme Destrée, le niveau de la vie intellectuelle et artistique du pays s'en trouverait sensiblement plus élevé.

N'a-t-il pas toujours défendu au Parlement l'idée que tout Gouvernement, quel que soit le parti politique au pouvoir, a le devoir immédiat de favoriser, de protéger davantage les Arts ? Ne disait-il pas, avec l'éloquence dont il était capable, ces paroles qui mériteraient d'être inscrites en lettres permanentes, et bien visibles, sur l'une des murailles de l'hémicycle parlementaire : *Il faut que les socialistes se persuadent de la puissance et de l'utilité suprême de l'Art, l'une des plus nobles forces sociales, l'un des plus éclatants modes de la libre expansion de la responsabilité humaine. Loin de le mépriser ou de le haïr, il faut l'honorer ou l'aimer, le conserver précieusement pour les*

Annuaire de l'Académie.

hautes jouissances qu'il réserve à ses élus. Ce sont là des paroles jaillies du plus profond de l'âme de ce bel orateur et comme on en entend trop rarement — presque jamais, hélas ! — au sein des assemblées politiques d'à présent.

Comme le vibrant Gabriele d'Annunzio d'il y a quarante ans se proclamait en pleine Chambre romaine « le Député de la Beauté », en signe de protestation contre l'indigence artistique du pouvoir d'alors, on peut dire que Jules Destrée aura été, au sein du Parlement belge, le *Député de l'Art*. Et plus même que d'Annunzio, il mérite ce titre, car avec moins de superlative emphase que ce dernier, avec plus de réelle éloquence et un sens plus exact, plus positif, des choses à réaliser dans le sens de l'Art public. En effet, on entendit Jules Destrée réclamer à l'État la frappe d'une monnaie plus artistique, en rappelant la beauté des monnaies antiques. On l'entendit réclamer la construction de gares en style moderne décorées par des artistes, en même temps qu'il demandait qu'on imprimât des timbres postaux moins quelconques, ainsi que le respect des arbres le long des routes. On l'entendit insister sur la nécessité de réorganiser l'enseignement professionnel des industries d'Art, sans jamais manquer de réclamer de l'État la plus grande sollicitude pour les Arts et les Lettres.

C'est d'ailleurs à lui également que nous devons l'initiative des universités populaires pour une plus grande propagande d'Art, à l'époque où il était échevin de l'Instruction

Notice sur Jules Destrée.

publique à Marcinelle, où il vécut jusqu'en 1914 et où, durant la guerre, son habitation fut détruite au cours des combats dans le pays de Charleroi. C'est dans cette commune industrielle du Hainaut qu'il créa la première université populaire. Il y donna lui-même des cours d'histoire de l'Art aux populations ouvrières. Déjà député en 1894, à l'âge de trente ans, il fit preuve d'une grande activité en faveur de l'éducation artistique à répandre au sein des classes laborieuses. On l'entend interpeller le ministre d'alors pour lui dire : *Je reproche au Ministre des Beaux-Arts de n'être pas conservateur. Il faut conserver les monuments dans les cités, conserver les sites dans le pays, conserver les œuvres d'art dans les musées.*

Et il ajoutait, toujours en ce même élan d'enthousiasme, de dévouement et de bonté avec lequel il savait défendre toutes les bonnes causes : *Ce qu'un gouvernement soucieux du bonheur des humbles pourrait faire, ce serait de diminuer le plus possible le nombre des choses disgracieuses et laides.* C'était le temps où son confrère et ami le comte Henry Carton de Wiart, un des rares hommes politiques s'intéressant aux choses d'Art, combattait au Parlement, à ses côtés, lui aussi, l'abus odieux des grandes pancartes de réclames commerciales qui déshonorent encore nos sites tout le long des grandes lignes de chemins de fer de l'Etat. C'est bien là, d'ailleurs, un fait psychologique réconfortant d'avoir vu ces deux personnalités du monde politique, militants de partis antagonistes, communier ensem-

Annuaire de l'Académie.

ble dans leur culte littéraire et artistique et rester, par le lien spirituel de l'Art, des amis. Quand les abus publicitaires portent atteinte à l'esthétique des villes et des sites, les pouvoirs publics, sans contrevenir à la loi de la liberté commerciale, ont le devoir immédiat de les empêcher. C'est d'ailleurs ce que le Gouvernement vient de décider, après trente années d'hésitations.

Jules Destrée demandait également que dans les écoles primaires on soignât davantage la formation artistique des élèves. Il réclamait d'urgence la création d'un cours d'histoire de l'Art dans les écoles normales. On le voit, sa préoccupation constante fut de chercher à répandre un plus grand souci de la Beauté partout où elle peut exercer son influence bienfaisante sur les populations. En 1921, il proposa la création d'une *Association de la Retraite pour les Artistes*, geste de haute et touchante philanthropie. C'est qu'il a vécu en contact avec les artistes. Il a connu leurs vicissitudes, leur imprévoyance, leur désintéressement dans l'espace de leur carrière trop souvent ingrate.

C'est à lui également que l'on doit la création de *l'Annuaire des Artistes belges*, lequel a permis de faire un recensement précis de la population artistique du pays, et qu'on peut se renseigner mieux sur les peintres, les sculpteurs, les musiciens.

N'est-ce pas aussi à Jules Destrée que l'on doit d'avoir reconstitué le célèbre triptyque de Van Eyck, le fameux rétable de *l'Agneau mystique*,

Notice sur Jules Destrée.

cette merveille de l'Art flamand au XV^e siècle, le trésor de Saint-Bavon à Gand ?

C'est encore lui qui fit que la Belgique restituât à l'Italie l'admirable toile qui ornait si somptueusement les salles de notre Musée de peinture ancienne de Bruxelles : *Junon versant ses trésors*, de Paola Véronèse, restitution amicalement diplomatique qui nous valut en retour le petit portrait de Laurent Froimont, œuvre de Roger de la Pasture.

Certes, beaucoup d'artistes ont vu quitter avec regret l'œuvre magistrale de ce grand décorateur que fut Véronèse. Elle était en effet la seule œuvre que le Musée de Bruxelles possédât du Maître vénitien. Par l'ample volupté de ses figures, par la richesse décorative de sa couleur, cette toile constituait un véritable enseignement de beauté décorative. Si l'on peut comprendre que Destrée la fit retourner à Venise, son foyer d'origine, pour la replacer dans le plafond du Palais des Doges, il n'en est pas moins vrai que si le principe de la restitution des œuvres était appliqué trop souvent, il en résulterait un appauvrissement regrettable de nos collections nationales. Acceptons le fait accompli, sans trop inutilement le regretter, d'autant plus que les intentions du Ministre Destrée étaient assurément excellentes.

D'ailleurs, il s'agit de ne point oublier les liens de profonde sympathie existant entre lui et l'Italie. Il suffit de rappeler le rôle magnifiquement et passionnément patriotique que Jules Destrée joua dans ce pays durant la guerre mon-

Annuaire de l'Académie.

diale. On sait que le grand orateur qu'il était sut, de son verbe à la fois souple et puissant, galvaniser les foules italiennes hésitantes pour l'entrée en guerre, aux côtés des Alliés, contre l'invasion teutonne de la Belgique et de la France. Là aussi, en cette période tragique, c'était l'homme de la Civilisation, l'intellectuel pacifiste, l'artiste belge de formation latine; c'était l'avocat, patriote et internationaliste à la fois, qui défendait, avec toute l'ardente éloquence dont il était capable, la grande cause sacrée du Droit contre la barbarie de la Force.

Ceux qui l'entendirent parler aux masses italiennes de Rome, de Florence, de Milan, de Venise ont dit avec quel magnétisme il soulevait l'âme de la foule, qui l'écoutait avec une émotion palpitante, comme si c'était la voix même de la Belgique martyre qui parlait.

Je me souviens avec quelle belle flamme dans les yeux il m'annonçait, à Londres, son départ pour l'Italie, pour y accomplir un devoir sacré. Ce devoir, il l'accomplit, on le sait, avec un dévouement et un enthousiasme digne du grand citoyen belge qu'il était et ne cessa d'être.

Dès lors, lorsqu'on sait le lien artistique, en même temps que le souvenir pathétique qui reliait Jules Destrée, devenu ministre des Sciences et des Arts, au peuple d'Italie de 1915, on conçoit qu'il a tenu à restituer le beau Véronèse, geste royalement généreux que nul ne songe plus à lui reprocher d'ailleurs aujourd'hui.

*
**

Notice sur Jules Destrée.

Toute sa vie d'ailleurs, il l'a vécue dans un amour profond de la latinité italienne, française et wallonne. C'est parce qu'il sentait les affinités raciques des peuples de cultures latine qu'il s'efforça de défendre contre certaines exagérations flamandes, tout en cherchant à mettre en valeur l'Art wallon. C'était, de sa part, non pas du régionalisme étroit, mais plutôt la mise en évidence de l'une des faces de la dualité de notre tempérament national. Ce régionalisme avait plutôt chez Destrée quelque chose de touchant et d'humain, sans la moindre agressivité contre les régions flamandes du pays. Il avait trop l'admiration des gloires de l'Art flamand, parce qu'il était trop artiste pour ne pas en comprendre la beauté. Il avait trop le respect de la culture flamande, parce qu'il était trop intellectuel pour ne pas savoir en saisir les valeurs mystiques, pour ne pas savoir reconnaître les droits des Flamands dans ce que leurs revendications peuvent avoir de juste. Ne l'a-t-on pas vu, à la Chambre, voter la flamandisation de l'Université de Gand, ce qui lui attira le reproche à la fois des Flamands et des Wallons d'avoir contribué à détruire le foyer de culture française des Flandres ?

Mais nous n'avons pas à insister ici sur la question brûlante du conflit linguistique. Elle touche de trop près au domaine de la politique. On y peut faire simplement allusion, afin de montrer mieux comment, par la logique même de son ardeur régionaliste, Jules Destrée en est arrivé à prendre prétexte, en critique et en his-

Annuaire de l'Académie.

torien d'Art, pour développer l'idée de l'existence d'une puissante école de peinture wallonne au XV^e siècle. C'est pour chercher à le démontrer d'une manière éclatante qu'il publia, en 1930, peu après son élection à la Classe des Beaux-Arts, son magnifique ouvrage en deux volumes sur *Roger de la Pasture* ⁽¹⁾, auquel il travailla passionnément pendant plusieurs années. C'est dans cette édition définitive qu'il a cru devoir résumer sa thèse favorite sur les origines wallonnes de ce grand maître, peintre bruxellois, mais de naissance tournaisienne, connu en Brabant sous le nom de Roger van der Weyden, traduction flamande de son nom wallon.

On connaît suffisamment la controverse ardente concernant les origines raciques de cette gloire de notre Art septentrional du Moyen Age. De savants et contradictoires essais, dus à des recherches multiples dans les vieilles archives locales, ont été publiés par d'érudits historiens d'Art et archéologues. La personnalité de Jules Destrée a été mêlée si intensément, en ces dernières années, à cette controverse; il y a pris, en effet, une attitude si passionnée et si diversement discutée dans les milieux d'Art, qu'il est bien difficile de ne pas s'y arrêter, bien qu'il ne soit guère aisé de connaître l'exacte vérité sur ce problème, car il s'agit de savoir si le Roger de la Pasture de Destrée est le disciple de Campin et s'il est le Roger van der Weyden, disciple de Van Eyck. Pour Jules Destrée, Roger de la Pasture est Roger van der Weyden. Il

(1) Éditions G. Van Oest, Bruxelles.

Notice sur Jules Destrée.

n'hésite d'ailleurs pas à une identification complète de ses œuvres.

Ayant toujours montré une prédilection pour les peintres primitifs, il publia des études intéressantes : *Sur quelques Peintres de Toscane* (1899); *Sur quelques Peintres des Marches de l'Ombrie* (1900); *Sur quelques Peintres de Sienne* (1904). C'est avec amour qu'il s'est penché sur quelques peintres primitifs de Wallonie, pour essayer de démontrer qu'il exista dès le XV^e siècle une importante École de Peinture dans le Hainaut, ayant pour centre la ville de Tournai.

En wallonisant convaincu, il a cru reconnaître dans le style si fin et dans l'expression si poignante des *Descentes de Croix*, des *Pietas*, du *Vierge à l'Enfant* de Roger de la Pasture, alias Roger van der Weyden, des affinités de race qui distinguent la peinture de ce Maître de celle des Maîtres flamands. Pour Jules Destrée, cela constitue une certitude morale supérieure à une certitude scientifique, et cela lui permet d'accorder la paternité de certaines œuvres des maîtres à des peintres de race wallonne. En publiant en 1928 son étude sur *L'Enigme du Maître de Flémalle : Robert Campin*, ainsi que son dernier ouvrage sur *Roger de la Pasture*, il a surtout cherché à démontrer que si la Belgique se glorifie, à bon droit, des splendeurs de notre Art flamand, elle peut en même temps être fière des beautés de notre Art wallon.

Wallonie, terre d'Art! tel a été le cri mystique de ce fils fervent du Hainaut. C'est guidé surtout par le filial amour de son coin de terre

Annuaire de l'Académie.

natal que l'internationaliste intellectuel et social, que le « grand Européen », champion de l'idée des États-Unis d'Europe, qu'il fût, consacra le meilleur de sa pensée d'artiste à l'étude émue de l'un des plus grands Maîtres de la peinture belge, Roger de la Pasture. S'il organisa avec succès, en 1911, l'Exposition *Les Arts anciens du Hainaut*, à Charleroi, centre industriel du pays hennuyer, c'était encore pour chercher à faire la preuve éclatante qu'il y a un Art né des provinces wallonnes, comme il y a un Art né des provinces flamandes.

Dans son bel ouvrage sur *Roger de la Pasture*, il s'est efforcé de faire ressortir, sous la forme d'une critique historique et artistique amplement documentée, les différences de tempérament qui existent entre le soi-disant élève de Campin et Van Eyck. Ces différences, il les précise en ces termes : *Van Eyck et Roger de la Pasture ont donc des tempéraments bien différents. Les personnages qu'ils créent sont, pour le premier, graves et paisibles, pour le second, émus et passionnés. Chez le premier, la vie pense, chez le second, elle frémit. Statique et dynamique. Les sensibilités sont diverses. Cela tient au tréfonds de l'être, à l'héritage accumulé des ancêtres, cela tient à la race même. Et cela me paraît clair, logique et naturel, quand je constate que le premier est un Flamand, le second un Wallon.* D'après ces lignes, Jules Destree, on le voit, a tenu à prendre position jusque dans les choses de l'Art en voulant établir une démarcation psychologique nette entre l'Art flamand et l'Art

Notice sur Jules Destrée.

wallon anciens. Il croyait mieux ainsi pouvoir revendiquer une part de la Wallonie dans la renommée artistique séculaire et mondiale de la Belgique. Peut-être bien que le caractère aigu qu'a pris en ces dernières années le conflit linguistique n'est pas entièrement étranger à la persistance qu'il a mise à établir ces différences des sensibilités ethniques.

Quelle que soit l'opinion que l'on professe sur le point de savoir si l'Art flamand est de qualité supérieure à celle de l'Art wallon en général, on doit reconnaître que Jules Destrée a su apporter sur cette question délicate une clarté nouvelle, en insistant sur les caractéristiques des peintres anciens de la Wallonie. Mais s'il est vrai que les provinces wallonnes ont pu avoir au XV^e siècle des artistes de premier ordre, tels que les Roger de la Pasture, on doit cependant reconnaître, ainsi que la vérité historique l'atteste, qu'il n'exista jamais, dans aucune des provinces wallonnes, des centres d'Art aussi florissants que ceux des villes flamandes, comme ce fut le cas pour Bruges, Gand, Bruxelles et Anvers dans le passé.

Il est difficile de ne pas constater l'influence des maîtres flamands de l'époque bourguignonne sur les artistes d'origine wallonne. On peut dire avec certitude que l'éclat de notre Art en ce siècle est dû, en grande partie, à la communion esthétique religieuse et incessante des artistes flamands et wallons. Les rapports existant entre les Comtes de Flandre, les Ducs de Brabant et les Seigneurs de Hainaut, tous puissants et muni-

Annuaire de l'Académie.

ficents sous le règne fastueux de Philippe le Bon, devaient nécessairement provoquer ces influences artistiques et, malgré les différences du tempérament régional, produire un Art de caractère similaire dont les techniques sont si semblables, qu'il devient peu aisé d'établir la paternité des œuvres. Ces influences réelles exercées par les maîtres flamands sur ceux de Wallonie ont-elles été suffisamment mises en valeur par Jules Destrée, qui semble s'être évertué surtout à ne voir que les particularités raciques de ces grands peintres anciens, ce qui a pu, sans le vouloir, le pousser à certaines attributions douteuses ? C'est pourquoi il n'échappa guère au reproche d'historiens d'avoir confondu tel maître wallon avec tel maître flamand et d'avoir fait un même personnage de Roger de la Pasture et Roger van der Weyden. On n'ignore pas d'ailleurs que de telles erreurs se commettent facilement. Les historiens d'Art les plus autorisés, trompés par des analogies, par des apparences d'authenticité, n'y échappent point. Tous les musées du monde contiennent des attributions erronées, soit à propos de noms d'auteurs, soit que l'on a pu prendre souvent des copies, des répliques pour des œuvres originales.

M. Hulin de Loo lui-même n'a-t-il pas écrit : *qu'à strictement parler, en matière de paternité artistique, comme en toute question de fait, la certitude absolue n'existe jamais, même pour un tableau signé accompagné de la quittance du peintre.*

Cette déclaration catégorique nous permet de

Notice sur Jules Destrée.

penser qu'en matière d'histoire de l'Art, ce que l'on appelle « certitude morale » est de peu de valeur.

Quoi qu'il en soit, on doit rendre hommage aux chercheurs de cette littérature d'Art spéciale pour les efforts patients qu'ils font dans l'espoir d'apporter quelque lumière au milieu de l'obscurité dont les siècles du passé enveloppent parfois les chefs-d'œuvre. Jules Destrée, malgré ses multiples activités, a su faire preuve de cette longue patience d'historien et du savant; nous aimons à le dire, puisqu'il paraît qu'il a consacré quarante ans à des recherches sur Roger de la Pasture. Mais y a-t-il complètement réussi, quand il croit pouvoir en déduire qu'il existait à Tournai une grande école de peinture au début du XV^e siècle et qu'il confond en un seul personnage Roger de la Pasture, élève de Campin, et Roger van der Weyden, répétant en cela les données de l'archiviste Genard, en 1854, ainsi que celle d'Alexandre Pinchart en 1857 ? Ce dernier, en consultant les archives, a lu dans le registre de Saint-Luc de Tournai le nom d'un peintre Roger de la Pasture, disciple de Campin, et promu à la maîtrise en 1432, qu'il crut pouvoir identifier avec Roger van der Weyden, également natif de Tournai, mais qui déjà en 1425 et 1430 avait exécuté des chefs-d'œuvre sous l'influence du grand Maître Van Eyck.

Où alors est l'erreur ? Où donc est la vérité ?

On se rappelle la vive polémique suscitée par la thèse défendue avec un incontestable talent littéraire par Jules Destrée. Des autorités univer-

Annuaire de l'Académie.

sellement appréciées et reconnues, des spécialistes de premier plan, tels que Max Friedländer et Winkler, ne partagèrent pas l'opinion de Genard, de Pinchart et de Destrée. C'est surtout l'un de nos plus savants techniciens en matière de peinture ancienne, le Brugeois Emile Renders, qui entreprit de réfuter, avec une réelle vigueur et une rare connaissance, les assertions de Jules Destrée.

Emile Renders est formel : *Je démontrerai à M. Jules Destrée, déclare-t-il, que le seul désir de doter la Wallonie d'une puissante école de peinture à Tournai, — orgueil d'une race, — cet accaparement d'œuvres en faveur de deux illustres inconnus, Campin et Rogelet, est une erreur historique et scientifique sans précédent dans les annales de l'histoire de l'Art* (1).

D'autre part, dans son ouvrage sur Roger de la Pasture, Jules Destrée écrit : *Dans une controverse où toute affirmation n'est qu'une opinion, il faut choisir celle qui correspond le mieux aux faits connus, sous réserve de lumières nouvelles que peut apporter l'avenir. Jusqu'à plus ample informé, je crois que Rogelet n'est autre que van der Weyden et que le maître de Flémalle est Robert Campin.* On conviendra que ces quelques lignes décèlent une prudence qui confine à la sagesse, même si l'on ne partage pas la croyance de l'auteur.

(1) *La Solution du Problème van der Weyden*, par ÉMILE RENDERS. Éditions Charles Beyaert, Bruges. 1931).

Notice sur Jules Destrée.

A consulter les deux grands ouvrages, celui de Jules Destrée et celui d'Emile Renders, où les deux controversistes apportent des affirmations, des faits tirés de vieilles archives, de documents photographiques remarquables, on se voit bien obligé de se poser la question : Lequel des deux est dans le vrai ? Est-ce Jules Destrée, avec sa brillante plaidoirie, hypothétique, conjecturale, en faveur de la thèse que Roger de la Pasture, élève de Campin, et Roger van der Weyden sont un même personnage ? Est-ce Émile Renders, son fougueux et magistral contradicteur, technicien précis et compétent, qui est dans la vérité, quand il prétend dissocier, historiquement et techniquement, Rogelet de la Pasture de Roger van der Weyden, fils du coutelier Henri de la Pasture, de Tournai ?

Certes, on comprend l'ardeur que les deux controversistes mettent dans la défense de leurs points de vue, puisqu'il s'agit d'un aussi grand maître qu'est Roger van der Weyden, dont l'influence sur l'Art flamand de son époque fut prépondérante et qui lui-même, d'ailleurs, fut influencé par Jean Van Eyck, dont il fut l'élève.

Quand on confronte d'une manière impartiale les œuvres des maîtres anciens, il est intéressant d'observer leurs influences réciproques et leurs ressemblances. C'est qu'il existait chez les grands artistes du Moyen Age une même adaptation à la fois réaliste et idéaliste de l'Art à la vie religieuse de leur temps. Dans la figuration des types individuels ou traditionnels, on retrouve la même ordonnance. A l'imitation

Annuaire de l'Académie.

analytique du dessin s'ajoutait l'imagination symbolique de la couleur. Il restait peu de place pour la liberté créatrice dans une peinture soumise à des règles sacrées du dogme. Chaque œuvre était le produit de la vertu concrète d'une technique et d'un style déterminés, où le rythme des sensibilités était assez peu distinct. Entre les œuvres d'un Van Eyck, d'un Memling, d'un Roger van der Weyden, les différences et les similitudes sont si évidentes qu'il n'est pas étonnant qu'il y ait parfois des attributions inexactes. De là vient sans doute que Jules Destrée, comme d'autres écrivains d'Art l'ont fait, et font encore, a pu attribuer à Roger de la Pasture des œuvres de Roger van der Weyden. C'est d'ailleurs ce qui lui valut de la part d'Émile Renders des reproches aussi persistants que sévères. Non content d'avoir, au cours d'une polémique de presse, contredit les assertions de Jules Destrée, Émile Renders publia, lui aussi, un grand et superbe ouvrage sur le *Maître Roger van der Weyden*, dans le but de démontrer que, tout en étant natif de Tournai, ce dernier appartient à l'École flamande du XV^e siècle, de par sa formation technique et esthétique.

C'est d'ailleurs au plus fort de la polémique, en 1929, que Jules Destrée, sans doute quelque peu impressionné par la vigueur d'une argumentation basée sur une connaissance approfondie de la technique et sur une documentation historique serrée, écrivit à son contradicteur cette lettre pleine de tact et dont les termes mesurés sont tout à son honneur : *Je n'affirme*

Notice sur Jules Destrée.

rien, écrit Jules Destrée. Je ne prouve rien. Je dis simplement mon opinion sur ce qui me paraît probable, et je suis prêt à changer d'avis s'il m'était démontré que je me trompe. Dans mon livre je signalerai votre opinion. Les lecteurs apprécieront.

Tout porte à croire que Jules Destrée ne fut pas aussi aisément disposé à changer d'avis, malgré le plus ample informé de son contradicteur, puisque jusqu'à sa mort, survenue le 3 janvier de cette année, rien ne permet de dire qu'il aurait reconnu son erreur.

Quoi qu'il en soit, même si l'erreur a pu être du côté de Jules Destrée, cela ne saurait en rien diminuer l'intérêt de son ouvrage, ni l'admiration que mérite le grand amant de l'Art qu'il fut. Cet amour de l'Art était chez lui si sincère et si profond qu'il a voulu, par l'Art même, glorifier sa terre natale, la Wallonie hennuyère. Il a voulu qu'elle aussi, comme les Flandres, Anvers et le Brabant, eût sa part dans la gloire artistique de la Belgique.

En un temps comme celui que nous vivons, où les mentalités se passionnent surtout pour des questions d'ordre exclusivement physique, il est à la fois touchant et émouvant de voir des hommes comme Jules Destrée et comme Emile Renders se disputer la gloire d'avoir au sein de leur race respective une École ayant produit ce pur génie qu'est Roger van der Weyden.

Peut-être n'existe-t-il pas d'exemple ailleurs de deux écrivains d'Art ayant consacré le meilleur de leur talent à mettre en valeur, chacun à leur

Annuaire de l'Académie.

point de vue, vrai ou faux, le nom d'un grand artiste du passé, car tous deux n'ont fait que chanter les beautés de son œuvre en rehaussant l'éclat de son nom.

Si, en écrivant la présente notice, j'ai cru devoir m'étendre quelque peu sur le débat de la Pasture - van der Weyden, en m'imposant une certaine objectivité, ce n'est certes pas avec la prétention d'avoir éclairé un problème aussi délicat.

Robert Campin, dit le maître de Flémalle, est-il une création de la critique moderne, et est-ce à tort que l'on a essayé d'en faire le fondateur d'une Ecole tournaisienne de peinture ? Est-il exact que, par le seul souci de régionalisme, on ait confondu Rogelet de la Pasture, élève de Campin, avec Roger van der Weyden ? Est-ce à tort que l'on a attribué à Daret des œuvres sorties de la main de Roger van der Weyden, et que l'on ait ainsi contribué à laisser supposer que la glorieuse École flamande, à laquelle nous devons de si admirables chefs-d'œuvre, serait en quelque sorte tributaire de l'École wallonne ?

Tout cela, fait de tâtonnements, de contradictions, de recherches, d'études comparatives, de doutes, de présomptions ou d'affirmations, est un problème dont il faut laisser aux historiens, présents et futurs, le soin d'en débrouiller les inconnues en dehors de toute passion régionaliste ou raciste, mais qui ne saurait nous laisser indifférents. Aussi doit-on rendre hommage à Jules Destrée et à Émile Renders d'avoir su, le

Notice sur Jules Destrée.

premier avec sa dialectique raffinée, le second avec son positivisme scientifique, enrichir de magnifiques ouvrages l'histoire de l'Art belge.

★★

En résumé, quelle que puisse être l'opinion que l'on professe au sujet de Jules Destrée; quelles que soient les réserves que l'on peut émettre à propos de l'écrivain d'Art ou du Ministre des Sciences et des Arts, que cette opinion ou ces réserves se justifient ou non, on doit savoir s'incliner devant une vie aussi passionnément, aussi bellement consacrée à la défense de la culture humaine.

Certes, il n'a peut-être pas toujours eu pour lui l'unanimité des artistes, à cause, sans doute, d'une certaine intransigeance avec laquelle il aimait à montrer ses préférences et aussi à cause de sa manière plus ou moins paradoxale de dire ou de faire. Mais on le savait toujours convaincu et sincère, même dans les exagérations de son tempérament enthousiaste et combatif. On était même porté à l'excuser, parce qu'on ne le savait l'ennemi de personne et toujours prêt à tendre la main, en bon prince qu'il était.

Ici, à la Classe des Beaux-Arts, nous n'eûmes qu'à nous louer de sa présence. Le « révolutionnaire » qu'il était savait se faire un aimable et courtois académicien. On sentait qu'il avait été durant sa longue carrière un subtil observateur de hommes, sachant s'adapter aux convenances des milieux officiels, si académiques soient-ils. D'ailleurs, ce socialiste avait en lui une noblesse d'âme peu commune. N'était-ce pas, comme on

Annuaire de l'Académie.

l'a dit, non sans raison, « un vrai prince de l'esprit » ?

A tous les projets se rapportant aux choses de l'intelligence comme à ceux concernant le développement urbanistique des villes, on voyait se passionner Jules Destrée. Le livre qu'il écrivit sur *Mons*, la pittoresque cité du légendaire et folklorique « Doudou », montre l'intérêt qu'il portait à l'aspect artistique de nos villes belges.

Faut-il rappeler l'enthousiasme avec lequel il accueillit le grand et royal projet d'une *Bibliothèque Albertine* dans la Capitale, et l'importance qu'il attachait au plan urbaniste. Il alla même jusqu'à préconiser des emplacements, après s'être documenté auprès d'architectes. Dans l'un de ses derniers articles, il écrivait : « Il est temps qu'on se décide à honorer la mémoire du Roi Albert. Il est temps qu'on songe à l'*Albertine*. »

Et l'on y a songé, puisque le Gouvernement, à en croire de récentes déclarations officielles, a mis à l'étude un projet d'emplacement.

Partout où il est question des intérêts supérieurs de l'humanité, on le voyait attentif, compréhensif, toujours prêt à chercher ce qu'il y avait de bien et d'utile à faire dans les domaines de l'Intelligence et de l'Art. Ceux qui le virent à Genève, notamment, présider la *Sous-Commission des Lettres et des Arts*, travaillant alors sous les auspices de la Société de Nations, furent unanimes à rendre hommage à la manière aisée et éclairée avec laquelle il savait y conduire des débats souvent ardues au sein d'une assemblée composée d'intellectuels internationaux aux men-

Notice sur Jules Destrée.

talités si diverses. N'eut-il pas aussi la tristesse de voir l'œuvre de *La Coopération Intellectuelle* trop tôt disparaître, si bien commencée, avec à ses côtés des valeurs comme Bergson et Paul Valéry, mais, sans, hélas ! avoir eu le temps de réaliser la mission spirituelle qui lui avait été confiée ? *Personne mieux que Destrée*, a dit Valéry, de l'Académie Française, *ne combine la liberté aimable avec l'autorité invisible et réelle.* Et nous aimons à nous rappeler qu'il tint à être des nôtres lorsque la Classe des Beaux-Arts, répondant à la première invitation de l'Institut de France, se rendit à Paris en 1933, et aussi avec quelle intense émotion il prit la parole à l'agape confraternelle de Chantilly, pour dire quels liens profonds reliaient la France et la Belgique.

Depuis, nous le revîmes souvent encore à nos séances, malgré que, de jour en jour, il sentait sa santé s'ébranler et qu'il avait déjà l'intime pressentiment de sa fin prochaine. N'a-t-il pas tenu, l'an dernier, à accompagner notre délégation au Ministère, pour protester en notre nom contre la façon peu déférente avec laquelle on traitait les vœux émis par la Classe ? Ce peu d'égards pour des membres de l'Académie de Belgique eut le don de l'indigner. L'ancien Ministre des Sciences et des Arts qu'il était s'offusquait à bon droit du manque de politesse de certains bureaux ministériels.

Ce petit trait, que je me plais à rappeler ici, nous montre bien le tact et le souci des convenances dont Jules Destrée était capable. Malgré

Annuaire de l'Académie.

la faiblesse croissante qu'il éprouvait au déclin de cette année, il eut cependant le courage d'assister à la manifestation que les *Amis du Hainaut* organisèrent le 20 décembre, à Mons, pour la remise solennelle des « Prix Quinquennaux » et où il écouta, déjà détaché philosophiquement des honneurs et des vanités de ce monde, le magnifique et légitime hommage. Il répondit aux éloges en ces termes émouvants : *On a voulu honorer les personnalités du Hainaut dont la carrière est achevée*, disait-il, *d'une voix un peu affaiblie. Je ne proteste pas pour ma part. Je sais que l'heure de la retraite va bientôt sonner pour moi et je me résigne à cette apothéose crépusculaire.*

L'homme qui parlait ainsi et dont la vie fut si noblement remplie — vie mise entièrement au service du Droit, de la Civilisation et de l'Art — avait la certitude que sa destinée ici-bas était accomplie. La mort, en effet, ne devait point tarder à emporter sa personnalité, survivante dans le mystère de l'Au-delà.

Exactement treize jours après la cérémonie des *Amis du Hainaut*, c'est-à-dire le 3 janvier de cette année, Jules Destrée n'était plus de ce monde.

Un grand et noble citoyen venait de disparaître.

Les funérailles de Jules Destrée furent ce qu'elles devaient être, simples et émouvantes, comme elles conviennent à ceux qui ont dépensé leur belle énergie pour la cause de la Justice, dignes comme elles doivent l'être pour ceux qui ont vécu dans le culte de l'Esprit et l'amour de l'Humanité.

JEAN DELVILLE.

Notice sur Jules Destrée.

PUBLICATIONS

I. — Droit.

1886. *La Littérature au barreau*. Discours de rentrée à la Conférence du Jeune Barreau de Charleroi. Bruxelles, Larcier. (Hors commerce.)
1889. *L'Assistance judiciaire*. Rapport présenté à la Fédération des Avocats belges. Bruxelles, Larcier. (Hors commerce.)
1891. *De la poursuite pour honoraires*. Rapport présenté à la Fédération des Avocats belges. Bruxelles, Larcier. (Hors commerce.)
1892. *Du concordat préventif de la faillite*. Commentaire pratique de la loi du 21 juin 1887. En collaboration avec M. LOWET. Bruxelles, Larcier.
1893. *Paradoxes professionnels*. Bruxelles, Larcier. Certains exemplaires sont accompagnés d'une eau-forte de M^{me} J. Destrée.
- *Boissons et Denrées*. Codes comprenant les lois, règlements et arrêtés relatifs à la fabrication et au commerce des substances alimentaires. Bruxelles, Larcier.
1899. *Calcul et évaluation des dommages-intérêts aux victimes d'accidents*. Bruxelles, Larcier.
1900. *De la protection des yeux dans l'industrie*. En collaboration avec M. BIERNAX. Bruxelles, Larcier.
1901. *Les Accidents du travail*. Exposé et critique du projet de loi déposé par le Gouvernement. Bruxelles, *Le Peuple*.

Annuaire de l'Académie.

1904. *Code du Travail*. En collaboration avec M. M. HALLET. Bruxelles, Lamertin.
1905. *La loi sur les accidents du travail*, publiée et brièvement annotée à l'usage de la classe ouvrière. Gand, *Germinal*.
1906. *La loi sur le repos du dimanche*, publiée et brièvement annotée à l'usage de la classe ouvrière. Gand, *Germinal*.
Collaboration au *Journal des Tribunaux*, aux *Pandectes belges*, etc.

II. — **Socialisme.**

1895. *Une campagne électorale au Pays Noir*. Bruxelles, Lacomblez.
1896. *Art et Socialisme*. Bruxelles, *Le Peuple*.
1897. *La Fédération démocratique de Charleroi*. Charleroi, *Journal de Charleroi*.
— *Le calvaire des vieux travailleurs*. Charleroi, *Journal de Charleroi*.
— *Le Socialisme et les Femmes*. Bruxelles, *Le Peuple*.
— *Préoccupations intellectuelles, esthétiques et morales du Parti ouvrier belge*. Paris, *Revue socialiste*.
1898. *Le Socialisme en Belgique*. En collaboration avec M. VANDERVELDE. Paris, Giard et Brière.
1899. *Socialismes*. Bruxelles, *Le Peuple*.
1901. *Bibliothèques ouvrières*. Brux., *Le Peuple*.
— *La fin du Parlementarisme*. Discours prononcé à la séance de rentrée de l'Université Nouvelle de Bruxelles. Bruxelles, *Le Peuple*.
1902. *Renouveau au Théâtre*. Brux., *Le Peuple*.
— *Révolution verbale et Révolution pratique*. Paris et Bruxelles, *Le Peuple*.

Notice sur Jules Destrée.

1903. *La Journée de 8 heures dans les mines.* Bruxelles, *Germinal*.
— *Les Accidents du travail*, texte de la loi et vote des députés.
1904. *La doctrine collectiviste.* Gand, *Germinal*.
— *Coopération et Socialisme.* Gand, *Germinal*.
1905. *Les Universités populaires.* Gand, *Germinal*.
— *A la Chaudière, le Gouvernement clérical!* Gand, *Germinal*.
— *Une campagne électorale au Pays Noir.* Bruxelles, Lacomblez.
1906. *Une idée qui meurt: la Patrie.* Extrait de *La Belgique artistique et littéraire.* Bruxelles, Larcier. (Hors commerce.)
1907. *La journée de huit heures.* Gand, *Germinal*.
— *Une campagne électorale au Pays Noir.* Gand, *Germinal*.
1913. *Discours parlementaires. Semaines.* Deux forts volumes publiés par la Fédération socialiste de Charleroi. Brux., Lamertin.
1929. *Socialisme et Religion.* Bruxelles, *Eglantine*.
— *Introduction à la vie socialiste.* Bruxelles, *Eglantine*.
1930. *Petite histoire du parti socialiste belge.* Bruxelles, *Eglantine*.
1930. *L'Effort international dans le domaine de l'esprit, dans la première décade de la Société des Nations.* Berlin, Marquardt.
1931. *Pour en finir avec la guerre.* Bruxelles, *Eglantine*.
Collaboration au *Peuple* (Bruxelles), au *Journal de Charleroi*, à *l'Avenir social* (Bruxelles), à la *Revue socialiste* (Paris), au *Mouvement socialiste* (Paris), à *Pages libres* (Paris), au *Soir* (Bruxelles), etc.

Annuaire de l'Académie.

III. — Littérature et Art.

1882. *Notes de voyage : « Le Monte Moro »*. Anvers, *Revue Artistique*.
1884. *Souliers roses*. Nouvelle. Anvers, *Revue Artistique*.
1886. *Lettres à Jeanne*. Bruxelles, Monnom.
1888. *Transpositions. Imagerie japonaise*. Bruxelles, Monnom.
1889. *Les Chimères*. Ouvrage illustré d'estampes de Redon, De Groux, Marie Danse. Bruxelles, Monnom.
1891. *Henri De Groux*. Gand, Siffer.
- *Odilon Redon. Étude critique et catalogue*. Bruxelles, Deman.
- *Le Journal des Destrée*. Bruxelles, Lacomblez.
1896. *Les œuvres d'art dans les églises*. Bruxelles, *Le Peuple*.
1897. *Les écrivains belges contemporains*. Syllabus d'un cours à l'Extension universitaire. Bruxelles.
1898. *Bon Dieu des Gaulx*. Étude d'âme et de paysage au Pays Noir. Paris. (Reproduit dans *Quelques histoires de miséricorde*.)
1899. *Sur quelques peintres de Toscane*. Ouvrage illustré d'eaux-fortes de M^{me} Destrée. Bruxelles, Dietrich; Florence, Alinari.
1900. *Notes sur les primitifs italiens : Sur quelques peintres des Marches et de l'Ombrie*. Avec deux eaux-fortes de M. A. Danse et cinq eaux-fortes de M^{me} J. Destrée. Bruxelles, Dietrich; Florence, Alinari.
1901. *Le Secret de Frédéric Marcinel*. Bruxelles, Larcier.
1902. *Quelques histoires de miséricorde*. Bruxelles, Larcier.

Notice sur Jules Destrée.

1903. *Les primitifs italiens : Sur quelques peintres de Sienne.* Ouvrage illustré d'eaux-fortes de M. A. Danse et de M^{me} J. Destrée. Bruxelles, Dietrich; Florence, Alinari.
1906. *Jules Destrée. Anthologie.* Publiée par l'Association des Ecrivains belges, avec un portrait par Aug. Danse. Brux., Dechenne.
1908. *Histoire de l'Art.* Syllabus pour un cours en soixante leçons. Louvain.
1912. *Jacques Dubreucq de Mons* (Préface).
1914. *L'Enigme du Maître de Flémalle.* Avec 25 illustrations. Liège, édition Wallonia.
1923. *La Belgique, terre d'Art.* Paris, *La Vie Technique.* Illustré.
1926. *Van der Weyden (Roger de La Pasture).* Bruxelles, Kryn.
1927. *Le Mystère quotidien.* Bruxelles, Renaissance du Livre.
1930. *Roger de La Pasture Van der Weyden.* Tomes I et II. Important ouvrage, texte et planches. Bruxelles, Van Oest; Paris, Van Oest.
- *Robert Campin (le Maître de Flémalle).* Paris, *Revue de l'Art ancien et moderne*, 1928-1929; Bruxelles, Kryn, 1930.
1931. *Un jour, je voyageais en Calabre...* Bruxelles, *Eglantine.*
- *L'Événement du 27 mai 1883.* Discours prononcé à la séance publique du 26 octobre 1931 de l'Académie de Langue et de Littérature française de Belgique. Palais des Académies; Liège, Vaillant-Carmanne.
- *Le Retable de Cambrai de Roger de La Pasture.* Tirage à part des *Mélanges Hulín de Loo.*
1933. *Mons et les Montois.* Paris-Brux., *Eglantine.*

Annuaire de l'Académie.

- *Le roi Albert et son temps.* Important ouvrage orné d'un portrait de Van de Woestijne, avec divers collaborateurs. Anvers, Buschman.

Collaboration à *La Wallonie*, à *La Jeune Belgique*, à *l'Art moderne*, à la *Société nouvelle*, à *Durendal*, à la *Belgique artistique et littéraire*, à *La Jeune Wallonie*, etc.

IV. — Questions wallonnes.

1911. *Catalogue de l'Exposition des Arts anciens du Hainaut.* Avec divers collaborateurs. Bruxelles, Monnom. Illustré.
- *Études sur les Arts anciens de Wallonie.* Avec divers collaborateurs. Conférences faites à l'Exposition de Charleroi. Illustré. Publications des Amis de l'Art wallon.
1912. *Lettre au Roi sur la séparation de la Flandre et de la Wallonie.* Brux., Wissenbroeck.
- *Le monument au Travail de Constantin Meunier.* Liège, Wallonia.
1913. *Les Salons des Beaux-Arts à l'Exposition de Charleroi en 1911.* En collaboration de M. R. SAND et de M. R. DUPIERREUX. Illustré. Liège, Drèze.
1914. *Wallonie.* Publications des Essarts. Paris, Messein.
1917. *Les Villes wallonnes*, dans la collection des « Villes meurtries de Belgique ». Bruxelles, Van Oest.
1923. *Wallons et Flamands.* La querelle linguistique en Belgique, dans les problèmes d'aujourd'hui. Paris, Plon-Nourrit.

V. — Guerre de 1914.

1914. *Belgio e Germania.* Milan, édition du *Secolo*.
1915. *Appelo agli avvocati d'Italia.* Milano, Rava.

Notice sur Jules Destrée.

1915. *Cioche hanno fatto gli Inglesi.* Milano, Fratelli-Treves éditeurs.
1916. *Les socialistes et la guerre européenne.* Bruxelles, Van Oest. Edition italienne.
- *I Cattolici e il Belgio.* Milano, Fratelli-Treves éditeurs.
- *En Italie avant la guerre.* Avec préface de MAURICE MAETERLINCK. Bruxelles, Van Oest. Traduction italienne.
- *En el frente Italiano.* En collaboration avec R. DUPIERREUX. Barcelona, Bloud y Gay.
- *Opinions italiennes sur la Belgique.* Bruxelles, Van Oest. Traduction italienne.
- *La suprema resistenza della Nazionalita Belga.* Roma, Failli.
- *L'Effort britannique.* Avec préface de GEORGES CLÉMENCEAU. Bruxelles, Van Oest. L'ouvrage précédemment édité en italien a été ensuite traduit en russe et en anglais.
- *La Barbarie suprema.* Roma, Failli.
- *Aux Armées d'Italie.* En collaboration avec RICHART DUPIERREUX. Paris, Bloud et Gay.
- *Il principio della nazionalità e il Belgio.* Collection de la « Giovine Europa ». Catania, Battiato. Traductions française et anglaise.
- *Les socialistes et la guerre européenne.* Bruxelles-Paris, Van Oest.
- *En Italie pendant la guerre* (de la déclaration de guerre à l'Autriche à la déclaration de guerre à l'Allemagne). Bruxelles-Paris, Van Oest.
- *Il principio della Nazionalita e il Belgio.* Collection de la *Giovine Europa*. Catane, Battiato.
- *Le dramatique mariage de la princesse Belgia et du chevalier Honneur.* Pièce pour un théâtre de marionnettes. Editions italienne et anglaise.

Annuaire de l'Académie.

1918. *Figures italiennes d'aujourd'hui*. Bruxelles-Paris, Van Oest.
- *La Belgique et la Guerre*. Conférence au Cercle Sino-Français de Pékin le 8 novembre 1918, 12 pages. Pékin.
 - *La Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg*. Dans la collection des « Cahiers belges ». Bruxelles-Paris, Van Oest.
1920. *Les Fondateurs de neige*. Notes sur la Révolution bolchevique. Bruxelles, Van Oest.
1921. Du 2 décembre 1919 au 20 octobre 1920, Jules Destrée fut Ministre des Sciences et des Arts. On trouvera des *discours*, notamment le *Discours de Roux*, dans le *Bulletin* du Ministère, dans celui de l'Académie de Langue et Littérature française et dans le volume de M. E. CAMBIER. Bruxelles, Castaigne, 1921.
-